

Chateaugiron le 28/08/2020

Madame, Monsieur,

C'est avec une grande joie que nous accueillerons **les élèves de 6ème à partir du mardi 1<sup>er</sup> septembre et de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> à partir du mercredi 2 septembre**. Les portes du collège ouvriront vers 8h05, l'accueil dans les classes commencera à 8h30. Les parents des élèves de 6<sup>ème</sup> sont autorisés à entrer dans l'établissement (avec un masque). L'objectif de cette rentrée 2020 est d'accueillir tous les élèves dans un cadre serein, propice aux apprentissages et à la reprise de la vie collective. Afin de garantir la santé des élèves et des personnels, la rentrée doit être assurée dans le respect des règles sanitaires dans les écoles et les établissements scolaires.

Nous vous remercions de lire très attentivement, avec votre enfant, le protocole sanitaire d'accueil présent à la suite de ce courrier. Sa bonne mise en œuvre permettra d'assurer la sécurité de toute la communauté éducative. Ce protocole précise les modalités pratiques de fonctionnement du collège dans le contexte de la COVID19. Il met en pratique, au niveau de l'établissement, le guide relatif au fonctionnement des écoles et établissements scolaires publié par la Ministère de l'Éducation nationale. <https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-08/protocole-sanitaire---ann-e-scolaire-2021-2021-71258.pdf>

Ce protocole pourra être réajusté en cas de modification du cadre national ou suite à des observations effectuées lors de sa mise en place effective.

Il sera expliqué aux élèves lors de leur journée de rentrée. Un temps de formation pratique aux gestes barrières sera réalisé avec les professeurs principaux et les infirmières. Ces explications seront ensuite reprises autant de fois que nécessaire. Il est primordial que chaque personne au sein de l'établissement respecte avec sérieux ces directives, si cela n'était pas le cas, nous ferions dans un premier temps un rappel des règles puis dans un second temps nous serions amenés à sanctionner la personne mettant en danger, de par son comportement, l'ensemble de la communauté éducative.

La sensibilisation et l'implication des parents sont également prépondérantes pour garantir l'application permanente de ces règles (explication à l'enfant, fourniture de mouchoirs en papier jetables, de masques..). <https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-08/livret-parents-rentree-2020-covid19-71224.pdf>

Nous restons à disposition pour répondre à tout questionnement complémentaire. Merci alors d'envoyer vos interrogations, par mail, à l'une des deux adresses suivantes : [yvon.thoraval@ac-rennes.fr](mailto:yvon.thoraval@ac-rennes.fr) ou [katy.coirre@ac-rennes.fr](mailto:katy.coirre@ac-rennes.fr)

**Si chacun adopte un comportement responsable, c'est toute la communauté qui sera protégée.**

Sincères salutations,

L'équipe de direction

Yvon THORAVAL et Katy COIRRE

## PROTOCOLE SANITAIRE D'ACCUEIL Septembre 2020

### PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

#### AVANT LE DEPART POUR LE COLLEGE :

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à **ne pas mettre leur enfant au collège** en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID19 chez leur enfant ou dans la famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARSCov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire.

Ils en informent le responsable d'établissement.

Dans son cartable, l'élève met ses masques de rechange pour la journée de classe (dans des sacs en plastique), une gourde et un paquet de mouchoirs en papier.

#### REGLES DE DISTANCIATION :

Dans les espaces clos, la distanciation physique n'est pas obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible. Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas.

Nous rappelons tout de même, qu'il n'est obligatoire mais souhaitable, que chacun essaie de maintenir cette distanciation physique, qui permet de se protéger et de protéger autrui.

Afin d'éviter les regroupements et le brassage des élèves, les casiers ne seront pas utilisés.

#### GESTES BARRIERES :



### LAVAGE DES MAINS :

- Le lavage est essentiel, il doit être minutieux, il consiste soit à utiliser du gel hydroalcoolique soit à laver à l'eau et au savon toutes les parties de la main pendant au moins 30 secondes avec un séchage à l'aide d'une serviette en papier jetable ou à l'air libre. Il est conseillé d'éviter les bijoux (bagues, bracelets) et le vernis à ongles.

Celui-ci doit être réalisé à minima :

- à l'arrivée dans l'établissement
- avant chaque repas
- après être allé aux toilettes
- le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile

Des gels hydro alcooliques sont à disposition dans les salles et du savon dans les toilettes.

Une vidéo réalisée par l'infirmière scolaire expliquant le lavage des mains.  
<https://video.toutatice.fr/media/videos/cdavenel/e57e69c7b7322bd87c3dd8e09ce5d1a423d35ffabf347fb79f993e79a798f66b/le-lavage-des-mains-au-college.mp4>

### PORT DU MASQUE :

- **Le port du masque est obligatoire pour les élèves dans l'enceinte du collège (y compris en récréation).**

- Selon le protocole national, il appartient aux parents de fournir des masques.
- Il serait souhaitable que l'élève ait 3 masques (il est recommandé de garder un même masque 4 heures maximum) : un pour le matin, un pour le temps du midi et l'autre pour l'après-midi. Le matin l'élève a un masque quand il entre dans le collège, les autres masques sont dans des sacs en plastique, type sac à congélation, les masques usagés sont placés dans un autre sac en plastique.
- Les masques doivent être lavés à 60 degrés pendant au moins 30 minutes.

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14234?xtor=EPR-100>

### SALLES :

- Les salles sont ventilées au moins 3 fois par jour sur une durée minimale de 15 minutes (avant l'arrivée des élèves, durant les récréations, à la pause méridienne et le soir) et le plus possible pendant les temps de classe.
- Le nettoyage des sols et des surfaces fréquemment touchées est réalisé au minimum une fois par jour.
- L'accès aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé. La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise.

### TRANSPORT :

- **Le port du masque est obligatoire dans les transports scolaires.**

## **PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS SUSPECT**

- En cas de survenue de symptômes évocateurs (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre) avec ou sans fièvre, l'élève concerné sera isolé dans une pièce dédiée permettant la surveillance de l'élève dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale.
- Prise de la température avec un thermomètre sans contact dans le respect impératif des mesures barrières.
- Appel sans délai des parents pour qu'ils viennent chercher l'élève le plus rapidement possible en respectant les mesures barrières.
- Nettoyage et désinfection approfondis des objets touchés dans les 48h précédentes.
- Poursuite stricte des mesures barrières.
- En cas de test positif :
  - ▶ La famille est accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par un médecin ou un membre de l'équipe mobile locale COVID-19 pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée étant donné le contexte.
  - ▶ Information des personnels et des parents des élèves ayant pu entrer en contact avec l'enfant malade.
  - ▶ Des dépistages pourront être organisés au sein de l'école ou de l'établissement selon les modalités définies par les autorités sanitaires et académiques.